# Depuis l'espace famille, vous pouvez également accéder :

- au paiement en ligne de vos factures enfance et petite enfance
- à l'ENT Beneylu School
- à l'inscription aux activités du Centre d'initiation sportive
- aux futurs nouveaux services en ligne dédiés à la famille !

#### Besoin d'aide ?

Contactez la Direction de l'enfance et des écoles : Mail : **dee@mairie-bezons.fr** Tél. : **01 79 87 62 90** 

Les accueils de loisirs, le guichet familles de l'hôtel de ville et les centres sociaux se tiennent aussi à votre disposition pour vous accompagner dans la création de votre compte.



# Quand réserver / annuler ?

## **RESTAURATION SCOLAIRE**

Réservation / annulation jusqu'à **8 jours** avant la date du repas

## ACCUEILS DU MATIN, DU SOIR ET ÉTUDE

Réservation / annulation jusqu'au **15 du mois** pour le ou les mois suivants

### ACCUEIL DU MERCREDI (HORS VACANCES)

Réservation / annulation jusqu'au **15 du mois** pour le ou les mois suivants

## **ACCUEIL VACANCES**

Réservation jusqu'à **4 semaines** avant les petites vacances

> et jusqu'au **5 juin** avant les vacances d'été

Annulation jusqu'à **15 jours** avant le début des vacances scolaires

Voir les conditions d'annulation dans le règlement intérieur sur **www.ville-bezons.fr** rubrique **Enfance/Jeunesse** 

# NOUVEAUTÉ 2022 espace famille

réservation : mode d'emploi



# Votre espace dédié pour inscrire votre enfant

- aux accueils du matin, du soir, du mercredi et des vacances scolaires
- à la restauration scolaire
- **à l'étude**

En quelques clics, sur : https://demarches.ville-bezons.fr ou depuis Bezons futée, l'appli !

## Mode d'emploi 1. Créez votre compte

Dans Bezons futée, services, cliquez sur Créer un compte. Après validation, un mail de confirmation vous est envoyé.



 Cliquez sur le lien de confirmation contenu dans le mail. Connectez-vous. Cliquez sur *Mon espace famille*, puis sur *Créer un Foyer*.



 Cliquez sur *Membres de mon foyer* et ajoutez vos enfants concernés par les activités à réserver.



### 2. Activez les réservations

Vous devez procéder à l'activation des réservations pour chacun de vos enfants.

 Cliquez sur Activation réservations situé en bas de l'écran.



Choisissez le bénéficiaire et cliquez sur *Valider*.

- À *Étape d'activation,* entrez le numéro de dossier indiqué en bas de page de votre facture, et cliquez sur *Suivant*.
- Vérifiez le récapitulatif et cliquez sur *Terminer*.
  L'activation peut nécessiter un délai de quelques minutes.

## 3. Réservez les activités de vos enfants

• Cliquez sur *Réservations enfance* 



- Cliquez sur l'icône crayon de l'enfant pour qui vous souhaitez réserver des activités à compter du mois de février 2022 et au-delà (voir les conditions de réservation dans le règlement intérieur).
- Sur le calendrier, **cliquez sur une date, puis cochez les cases** des activités que vous souhaitez réserver.

Validez et votre activité est réservée !



### **Comment annuler ?**

Si vous souhaitez annuler une activité, cliquez sur le jour concerné, puis décochez l'activité en question. Validez et votre réservation est annulée !

Pour terminer, cliquez sur *Retour*.